



Vigie des situations d'écllosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires

Rapport hebdomadaire, semaine CDC 2021-47, du 21 au 27 novembre 2021

À partir des données extraites le 30 novembre 2021 et validées



Pour des milieux de travail en santé
Réseau de santé publique
en santé au travail

Le 3 décembre 2021

Sommaire

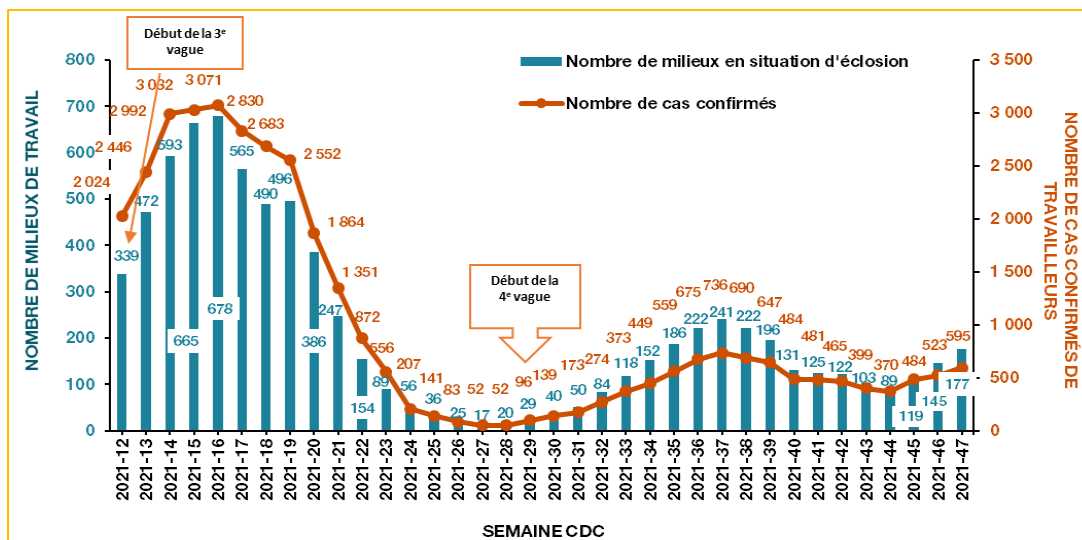
Faits saillants	1
Vue d'ensemble	2
Portrait des écllosions actives, nouvelles et terminées	3
Coup d'œil sur les divisions économiques	4
Portrait détaillé par secteurs	6
Le coup d'œil régional	11
Évolution de la taille des écllosions	13
Chantiers et établissements de construction	16
Annexe	18

Mise en garde et précisions importantes (voir [annexe](#))

Faits saillants

- ▶ La hausse des situations d'écllosion en milieu de travail se poursuit pour une troisième semaine : + 22 % (177 c. 145) pour les milieux et + 14 % (595 c. 523) pour les cas (figure 1).
- ▶ La division des industries manufacturières demeure la plus affectée avec le tiers des écllosions et 43 % des cas. De plus, les taux de milieux et de nouveaux cas ont augmenté (tableau 1, figures 3 et 4). Les industries du bois (portes, fenêtres, armoires, bois d'œuvre) et des produits métalliques (portes, fenêtres, charpentes, usinage) sont les plus touchées (tableau 2).
- ▶ La division de la construction affiche également une hausse importante des taux de milieux et de nouveaux cas (figures 3 et 4).
- ▶ Les taux de milieux et de cas augmentent en Mauricie-Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Laurentides et Lanaudière particulièrement, alors qu'à Laval, seul le taux de cas est en hausse (figures 6 et 7). Par ailleurs, dans plusieurs de ces régions ainsi qu'en Estrie, les taux de milieux et de cas dépassent les taux provinciaux.

Figure 1 Évolution du nombre de milieux de travail en situation d'écllosion et du nombre de cas confirmés dans ces écllosions semaines CDC 2021-12 à 2021-47





Vue d'ensemble

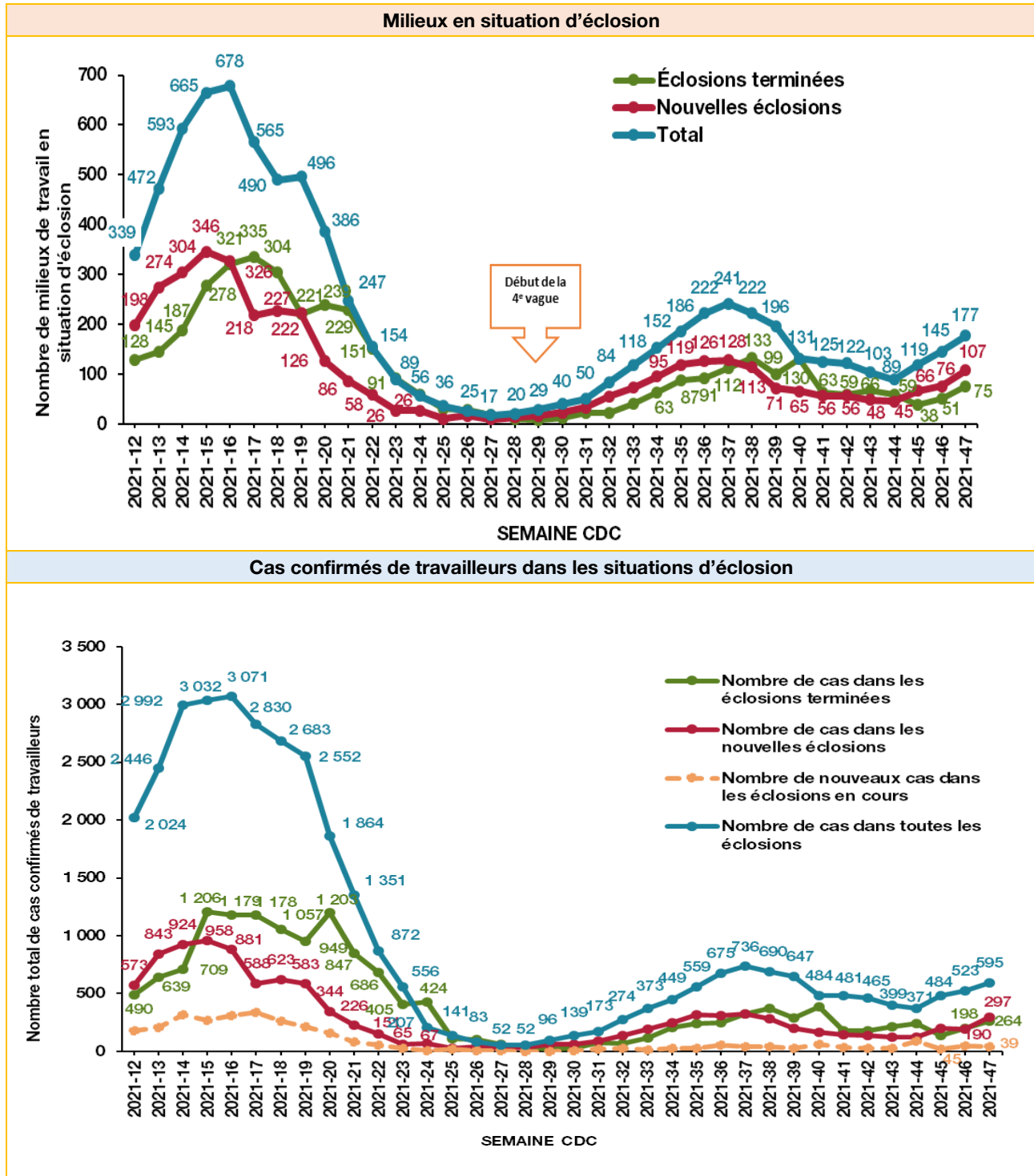
Cette page permet de prendre connaissance des principaux constats et d'accéder directement aux figures ou tableaux correspondants par des hyperliens.

	Indicateur		Principaux constats (c. : comparaison avec la semaine précédente)	Figure ou tableau
	Milieus en éclosion	↑	Hausse de 22 % pour une deuxième semaine : 117 c. 145	Figure 1
	➤ Nouvelles éclosions		Hausse importante : 107 c. 76 (+ 41 % c. + 15 %)	Figure 2 Tableau 1 Tableau 4
	Cas confirmés	↑	Hausse : 595 c. 523 (+ 14 % c. + 8 %)	Figure 1
	➤ Nouveaux cas		Hausse importante : 336 c. 235 (+ 43 % c. + 5 %)	Figure 2 Tableau 1 Tableau 4
	Taux de milieux en éclosion/10 000 établissements	↑	Hausse similaire à la semaine précédente (+ 22 %) : 6,7 c. 5,5	Figure 3
	➤ Division(s) avec taux en hausse		<ul style="list-style-type: none"> Principalement industries manufacturières, construction et commerces de gros D'autres divisions affichent également une hausse, mais moins prononcée ou leur taux demeure faible 	
	➤ Division(s) avec taux plus élevé que le taux provincial		Industries manufacturières, services gouvernementaux, communications et autres services publics, ainsi que transports et entreposage	
	Taux de nouveaux cas confirmés/100 000 travailleurs : fabrication, commerces (gros et détail) et construction	↑	Hausse prononcée dans les industries manufacturières et la construction	Figure 4
	Évolution générale dans les huit secteurs les plus touchés		Hausse du nombre de milieux et de cas dans les industries manufacturières (sauf aliments) et les services aux entreprises	Figure 5
	Taux de milieux en éclosion/10 000 établissements	↑	Hausse	Figure 6
	➤ Région(s) avec taux en hausse		<ul style="list-style-type: none"> En particulier : Mauricie–Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Laurentides et Lanaudière D'autres régions affichent également une hausse, mais moins prononcée ou leur taux demeure faible 	
	➤ Région(s) avec taux plus élevé que le taux provincial		Chaudière-Appalaches, Mauricie–Centre-du-Québec, Laval, Estrie	
	Taux de cas confirmés/100 000 travailleurs	↑	Hausse : 13,6 c. 12,0 (+ 13 % c. + 7 %)	Figure 7
	➤ Région(s) avec taux en hausse		<ul style="list-style-type: none"> En particulier : Mauricie–Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides et Laval D'autres régions affichent également une hausse, mais moins prononcée ou leur taux demeure faible 	
	➤ Région(s) avec taux plus élevé que le taux provincial		Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie–Centre-du-Québec, Laval et Laurentides	
	Taille des éclosions		Stabilité relative (3,4 c. 3,6), mais en baisse depuis la semaine 45 (4,1) en raison de la part plus importante des éclosions de 2 cas (60 % c. 50 % à la semaine 45)	Figure 8 Figure 9
	Éclosions de 6 cas ou plus	↑	<ul style="list-style-type: none"> En hausse (20 c. 17), dont six nouvelles éclosions cumulant 58 cas Les industries manufacturières demeurent les plus touchées par ces éclosions, avec 15 des 20 éclosions totalisant 150 des 202 cas 	Figure 10 Figure 11
Particularités sectorielles et travailleurs vulnérables				
	Construction	↑	<ul style="list-style-type: none"> 5 chantiers regroupent 24 cas (c. 2 chantiers, 5 cas) dans quatre régions 21 établissements totalisant 55 cas (c. 11 établissements, 40 cas), dans 10 régions 	Figure 12 Figure 13 Tableau 5
	Travailleurs étrangers temporaires (TET)		Aucune éclosion avec des travailleurs étrangers temporaires n'est rapportée	



Portrait des éclosions actives, nouvelles et terminées

Figure 2 Comparaison hebdomadaire du nombre de milieux en situation d'éclosion et de cas confirmés de travailleurs dans les situations d'éclosion pour les semaines CDC 2021-12 à 2021-47



Pour la semaine 2021-47, le calcul du nombre total de cas est : 523 (total des cas, semaine 46) – 264 cas (éclosions terminées) + 297 cas (dans de nouvelles éclosions) + 39 (nouveaux cas dans situation en cours) = 595 cas au total pour la semaine 2021-47.



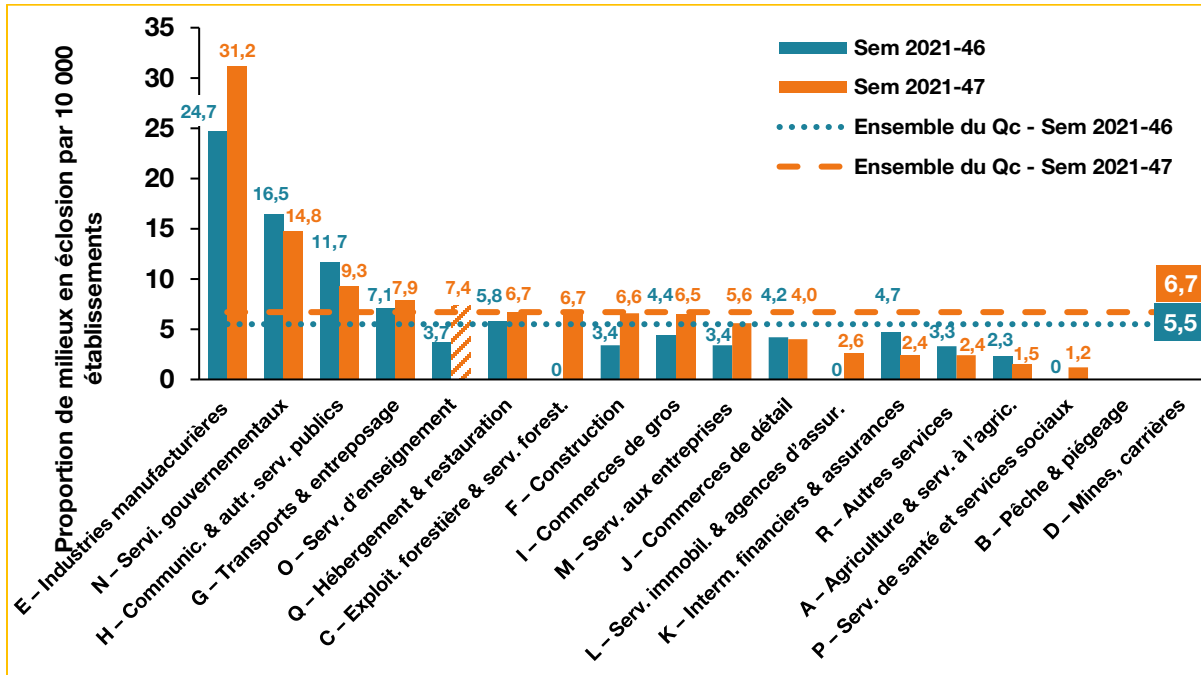
Coup d'œil sur les divisions économiques

Tableau 1 Évolution des éclosions (milieux et cas) selon les divisions d'activités économiques, entre les semaines CDC 2021-47 et 2021-46

Divisions économiques	Semaine actuelle (CDC 2021-47) (21 au 27 novembre 2021)						Semaine antérieure (CDC 2021-46) (14 au 20 novembre 2021)		Variation des éclosions actives semaine 47 c. 46	
	Nouvelles éclosions et nouveaux cas				Éclosions actives		Éclosions actives		Nombre de milieux	Nombre de cas
	Nouveaux milieux	Nouveaux cas dans nouveaux milieux	Nouveaux cas dans éclosions en cours	Total nouveaux cas	Nombre total de milieux	Nombre total de cas	Nombre total de milieux	Nombre total de cas		
A – Agriculture et services relatifs à l'agriculture	1	2	1	3	2	6	3	12	↓ 1	↓ 6
B – Pêche et piégeage	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=
C – Exploitation forestière et services forestiers	1	2	0	2	1	2	0	0	↑ 1	↑ 2
D – Mines (y compris broyage), carrières et puits de pétrole	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=
E – Industries manufacturières	29	105	20	125	57	253	45	203	↑ 12	↑ 50
F – Construction	15	41	2	43	21	55	11	40	↑ 10	↑ 15
G – Transports et entreposage	4	10	0	10	10	24	9	20	↑ 1	↑ 4
H – Communications et autres services publics	2	4	0	4	4	8	5	13	↓ 1	↓ 5
I – Commerces de gros	7	19	0	19	9	25	6	30	↑ 3	↓ 5
J – Commerces de détail	13	33	0	33	19	54	20	69	↓ 1	↓ 15
K – Intermédiaires financiers et assurances	1	4	0	4	1	4	2	4	↓ 1	=
L – Services immobiliers et agences d'assurances	2	4	0	4	2	4	0	0	↑ 2	↑ 4
M – Services aux entreprises	9	18	9	27	15	65	9	47	↑ 6	↑ 18
N – Services gouvernementaux	5	11	1	12	9	22	10	24	↓ 1	↓ 2
O – Services d'enseignement*	2	6	0	6	2	6	1	2	↑ 1	↑ 4
P – Services de santé et services sociaux*	2	4	0	4	2	4	0	0	↑ 2	↑ 4
Q – Hébergement et restauration	10	23	5	28	15	41	13	35	↑ 2	↑ 6
R – Autres services	4	11	1	12	8	22	11	24	↓ 3	↓ 2
Ensemble des divisions	107	297	39	336	177	595	145	523	↑ 32	↑ 72

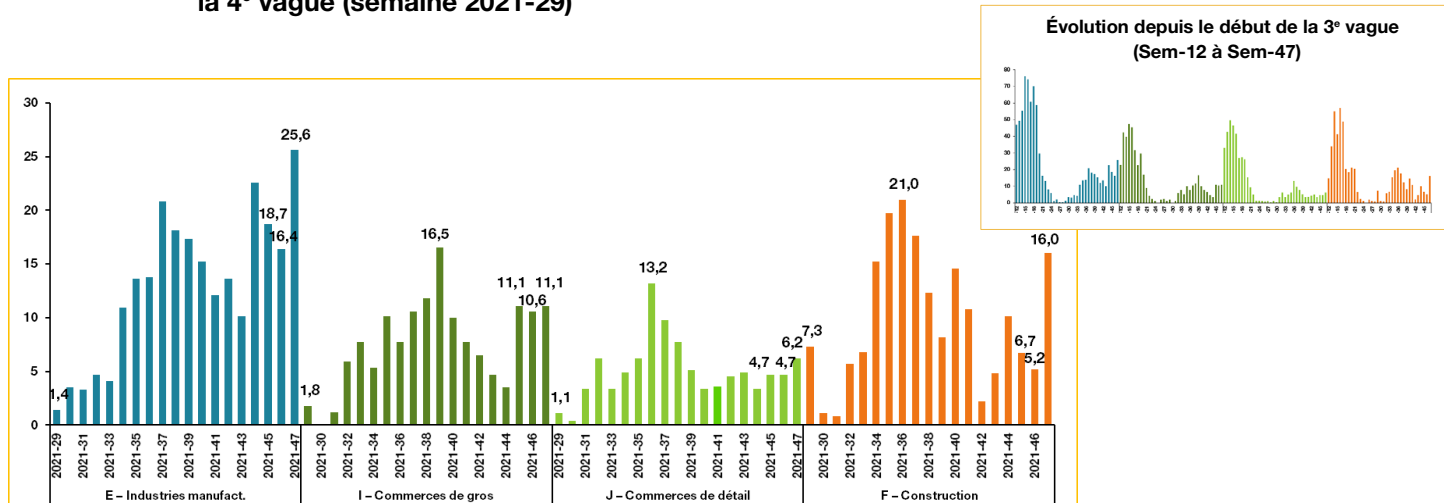
* Divisions couvertes partiellement.

Figure 3 Taux de milieux de travail en situation d'écllosion par 10 000 établissements, selon les divisions économiques, semaines CDC 2021-47 et 2021-46



- Les barres hachurées correspondent à des taux apparemment élevés (au-dessus du taux provincial), alors qu'il s'agit d'un faible nombre d'éclussions relativement au nombre d'établissements dans la division.
- Le nombre d'établissements utilisé au dénominateur dans les divisions « O – Services d'enseignement » et « P – Services de santé et services sociaux » a été ajusté pour conserver uniquement les secteurs couverts par cette vigie.

Figure 4 Évolution des taux hebdomadaires de nouveaux cas¹ (cas incidents) en milieux de travail par 100 000 travailleurs dans quatre divisions économiques, depuis le début de la 4^e vague (semaine 2021-29)



Notes : les données utilisées pour le dénominateur dans le calcul des taux proviennent du SISAT pour les semaines mentionnées. Seules les divisions présentant une bonne concordance avec les données d'enquêtes récentes sur la population active du Québec² sont présentées.

¹ Total de nouveaux cas confirmés COVID-19 dans des éclussions en cours ET des cas confirmés dans les nouvelles éclussions survenues au cours d'une semaine (CDC) chez des travailleurs des secteurs ciblés par la vigie en milieux de travail, divisé par la population totale de travailleurs dans chaque division économique et multiplié par 100 000.

² Institut de la statistique du Québec (2020). Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec. Données désaisonnalisées de décembre 2020 [en ligne], Québec, l'Institut, 6 p. [<http://statistique.quebec.ca/fr/fichier/resultats-de-lenquete-sur-la-population-active-pour-le-quebec-donnees-desaisonnalisees-de-decembre-2020.pdf>].

Portrait détaillé par secteurs

Tableau 2 Répartition des milieux de travail en situation d'éclosion et des cas confirmés de travailleurs, selon les divisions économiques et les secteurs d'activité, semaine CDC 2021-47

Divisions économiques	Secteurs d'activité	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%*	Nombre	%*
A – Agriculture et services relatifs à l'agriculture	01 – Agriculture	2	1,1	6	1,0
	Sous-total	2	1,1	6	1,0
C – Exploitation forestière et services forestiers	04 – Exploitation forestière	1	0,6	2	0,3
	Sous-total	1	0,6	2	0,3
E – Industries manufacturières	10 – Industries des aliments	4	2,3	20	3,4
	11 – Industries des boissons	1	0,6	2	0,3
	15 – Industries des produits en caoutchouc	1	0,6	3	0,5
	16 – Industries des produits en matière plastique	2	1,1	7	1,2
	17 – Industries du cuir et des produits connexes	1	0,6	26	4,4
	18 – Industries textiles de première transformation	2	1,1	4	0,7
	24 – Industries de l'habillement	1	0,6	7	1,2
	25 – Industries du bois	9	5,1	42	7,1
	26 – Industries du meuble et articles d'ameublement	1	0,6	2	0,3
	27 – Industries du papier et produits en papier	1	0,6	5	0,8
	28 – Imprimerie, édition et industries connexes	1	0,6	2	0,3
	29 – Industries de première transformation des métaux	4	2,3	20	3,4
	30 – Ind. de la fabrication des produits métalliques (sauf machinerie et matériel de transport)	7	4,0	29	4,9
	31 – Industries de la machinerie (sauf électrique)	3	1,7	9	1,5
	32 – Industries du matériel de transport	5	2,8	27	4,5
	33 – Ind. des produits électriques et électroniques	6	3,4	17	2,9
	35 – Industries des produits minéraux non métalliques	1	0,6	7	1,2
	36 – Industries du pétrole et du charbon	1	0,6	2	0,3
	37 – Industries chimiques	4	2,3	14	2,4
	39 – Autres industries manufacturières	2	1,1	8	1,3
	Sous-total	57	32,2	253	42,5

* Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

Divisions économiques	Secteurs d'activité	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%*	Nombre	%*
F – Construction**	40 – Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	9	5,1	19	3,2
	42 – Entrepreneurs spécialisés	12	6,8	36	6,1
	Sous-total	21	11,9	55	9,2
G – Transports et entreposage	45 – Transports	10	5,6	24	4,0
	Sous-total	10	5,6	24	4,0
H – Communications et autres services publics	48 – Communications	2	1,1	4	0,7
	49 – Autres services publics	2	1,1	4	0,7
	Sous-total	4	2,3	8	1,3
I – Commerces de gros	52 – Produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	1	0,6	2	0,3
	55 – Véhicules automobiles, pièces et accessoires	1	0,6	4	0,7
	56 – Articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	4	2,3	11	1,8
	57 – Machines, matériel et fournitures	2	1,1	6	1,0
	59 – Produits divers	1	0,6	2	0,3
	Sous-total	9	5,1	25	4,2
J – Commerces de détail	60 – Aliments, boissons, médicaments et tabac	6	3,4	14	2,4
	63 – Véhicules automobiles, pièces et accessoires	7	4,0	26	4,4
	65 – Autres commerces de détail	5	2,8	11	1,8
	69 – Commerces de détail hors magasin	1	0,6	3	0,5
	Sous-total	19	10,7	54	9,1
K – Intermédiaires financiers et assurances	73 – Sociétés des assurances	1	0,6	4	0,7
	Sous-total	1	0,6	4	0,7
L – Services immobiliers et agences d'assurances	75 – Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	2	1,1	4	0,7
	Sous-total	2	1,1	4	0,7
M – Services aux entreprises^a	77 – Services aux entreprises	15	8,5	65	10,9
	Sous-total	15	8,5	65	10,9
N – Services gouvernementaux	82 – Services de l'administration provinciale	3	1,7	6	1,0
	83 – Services des administrations locales	6	3,4	16	2,7
	Sous-total	9	5,1	22	3,7
O – Services d'enseignement**	85 – Services d'enseignement	2	1,1	6	1,0
	Sous-total	2	1,1	6	1,0
P – Services de santé et services sociaux	86 – Services de santé et services sociaux	2	1,1	4	0,7
	Sous-total	2	1,1	4	0,7

* Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

** Les nombres de milieux de travail (établissements) et de travailleurs peuvent être sous-estimés dans ces divisions.

^a Agence de sécurité, laboratoire, groupe forestier, services techniques en aéronautique, taxi, services juridiques et de notaire, entretien d'immeubles, service-conseil ingénierie...

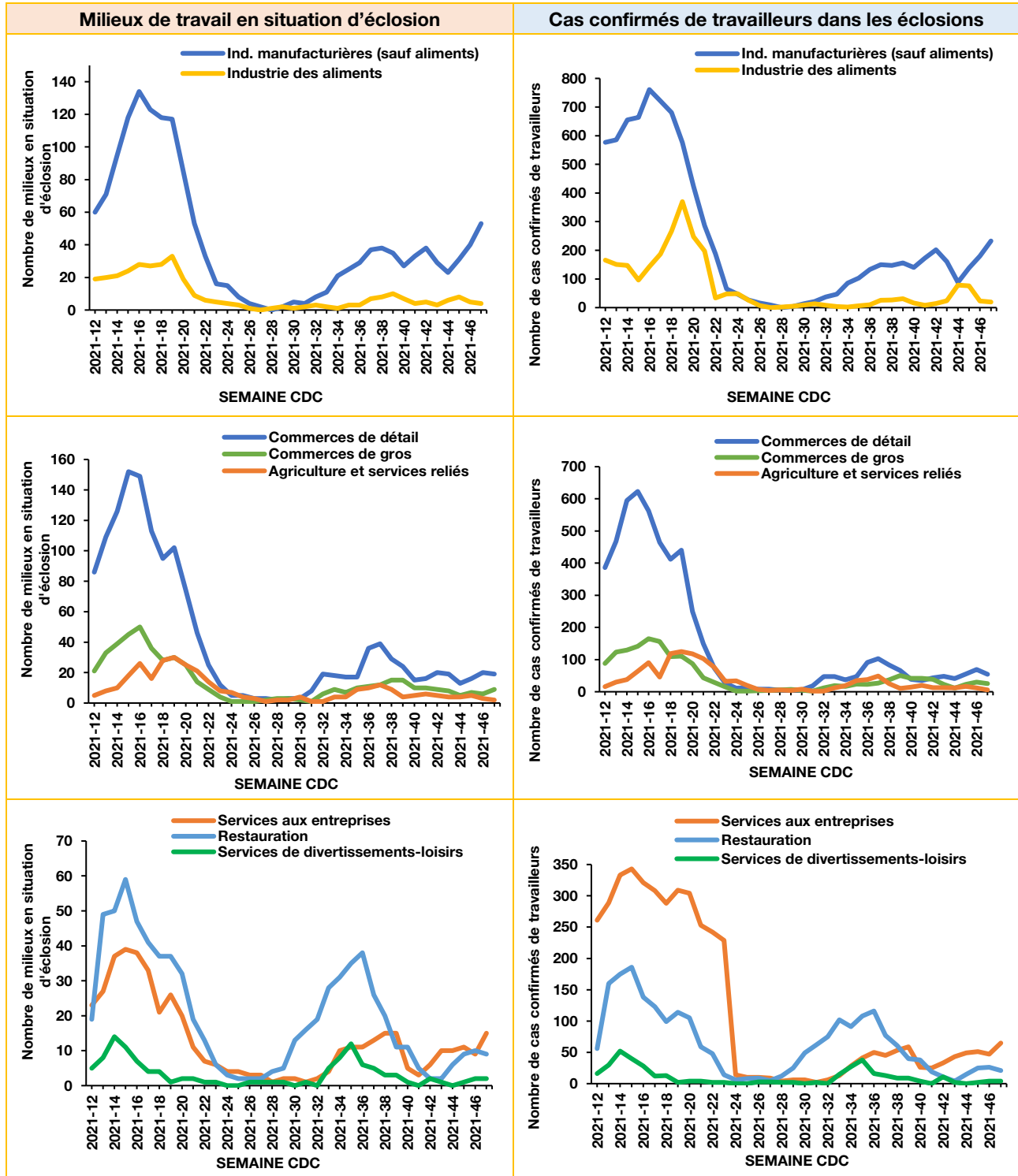
Divisions économiques	Secteurs d'activité	Nombre total de milieux de travail en situation d'éclosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%*	Nombre	%*
Q – Hébergement et restauration	91 – Hébergement	6	3,4	20	3,4
	92 – Restauration	9	5,1	21	3,5
	Sous-total	15	8,5	41	6,9
R – Autres services^b	96 – Services de divertissements et de loisirs	2	1,1	4	0,7
	97 – Services personnels et domestiques	2	1,1	8	1,3
	98 – Associations	1	0,6	4	0,7
	99 – Autres services	3	1,7	6	1,0
	Sous-total	8	4,5	22	3,7
Grand total		177	100,0	595	100,0

* Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

^b Studios de tatouage, organisation religieuse, services d'entretien, organisateur d'événements, centre de loisirs, concessionnaire véhicules récréatifs.

Évolution du nombre d'éclotions et de cas dans certains secteurs d'activité

Figure 5 Variation du nombre de milieux en situation d'éclotion et du nombre de cas confirmés de travailleurs, entre les semaines CDC 2021-12 et 2021-47, dans certains secteurs d'activité les plus touchés



Éclosions et cas répartis selon les secteurs définis par la CNESST

Tableau 3 Répartition des milieux de travail en situation d'écllosion et des cas confirmés de travailleurs, selon la classification des secteurs d'activité économique (SAE) de la CNESST, semaine CDC 2021-47

Groupe sectoriel (CNESST)	Secteurs d'activité économique (code SAE de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail - CNESST)	Nombre total de milieux de travail en situation d'écllosion		Nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux de travail	
		Nombre	%*	Nombre	%*
I	01 - Bâtiment et travaux publics**	21	11,9	55	9,2
	02 - Industrie chimique	4	2,3	14	2,4
	03 - Forêt et scieries	3	1,7	19	3,2
	04 - Mines, carrières et puits de pétrole	0	0	0	0
	05 - Fabrication de produits en métal	7	4,0	29	4,9
II	06 - Industrie du bois (sans scierie)	7	4,0	25	4,2
	07 - Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique	3	1,7	10	1,7
	08 - Fabrication d'équipement de transport	5	2,8	27	4,5
	09 - Première transformation des métaux	4	2,3	20	3,4
	10 - Fabrication de produits minéraux non métalliques	1	0,6	7	1,2
III	11 - Administration publique	9	5,1	22	3,7
	12 - Industrie des aliments et boissons	5	2,8	22	3,7
	13 - Industrie du meuble et des articles d'ameublement	1	0,6	2	0,3
	14 - Industrie du papier et activités diverses	1	0,6	5	0,8
	15 - Transport et entreposage	10	5,6	24	4,0
IV	16 - Commerce	28	15,8	79	13,3
	17 - Industrie du cuir	1	0,6	26	4,4
	18 - Fabrication de machines (sauf électriques)	3	1,7	9	1,5
	19 - Industrie du tabac	0	0	0	0
	20 - Industrie textile	2	1,1	4	0,6
V	21 - Autres services commerciaux et personnels	38	21,5	128	21,5
	22 - Communications, transport d'énergie et autres services publics	4	2,3	8	1,3
	23 - Imprimerie, édition et activités annexes	1	0,6	2	0,3
	24 - Fabrication de produits du pétrole et du charbon	1	0,6	2	0,3
	25 - Fabrication de produits électriques	6	3,4	17	2,9
VI	26 - Agriculture	2	1,1	6	1,0
	27 - Bonneterie et habillement	1	0,6	7	1,2
	28 - Enseignement et services annexes***	2	1,1	6	1,0
	29 - Finances, assurances et affaires immobilières	3	1,7	8	1,3
	30 - Services médicaux et sociaux***	2	1,1	4	0,7
	31 - Chasse et pêche	0	0	0	0
	32 - Industries manufacturières diverses	2	1,1	8	1,3
Ensemble des secteurs		177	100,0	595	100,0

* Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à 100 %.

** Dans la division « F – Construction », les nombres de milieux de travail (établissements) de travailleurs peuvent être sous-estimés.

*** La vigie des éclosions en milieu de travail ne couvre que très partiellement les divisions « O – Services d'enseignement » et « P – Services de santé et services sociaux » (voir le document [Description de la méthode](#) pour plus de précisions sur les activités économiques de ces secteurs qui sont couvertes).

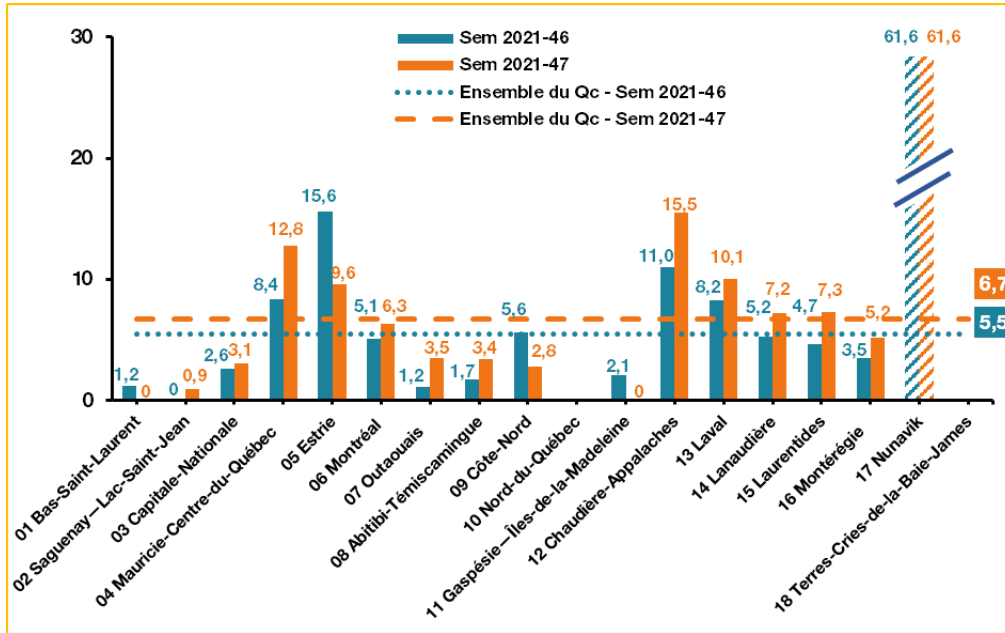


Coup d'œil régional

Tableau 4 Répartition et variation des éclosions selon les régions, semaines CDC 2021-47 et 2021-46

Régions	Semaine actuelle (CDC 2021-47) (21 au 27 novembre 2021)						Semaine antérieure (CDC 2021-46) (14 au 20 novembre 2021)		Variation des éclosions actives semaine 47 c. 46	
	Nouvelles éclosions et nouveaux cas				Éclosions actives		Éclosions actives		Nombre de milieux	Nombre de cas
	Nouveaux milieux	Nouveaux cas dans nouveaux milieux	Nouveaux cas dans éclosions en cours	Total de nouveaux cas	Nombre total de milieux	Nombre total de cas	Nombre total de milieux	Nombre total de cas		
01 - Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	0	1	3	↓ 1	↓ 3
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	1	2	0	2	1	2	0	0	↑ 1	↑ 2
03 - Capitale-Nationale	5	11	0	11	7	20	6	18	↑ 1	↑ 2
04 – Mauricie–Centre-du-Québec	14	34	7	41	23	73	15	45	↑ 8	↑ 28
05 - Estrie	7	16	8	24	16	46	26	76	↓ 10	↓ 30
06 - Montréal	26	67	6	73	40	125	32	131	↑ 8	↓ 6
07 - Outaouais	2	4	0	4	3	6	1	2	↑ 2	↑ 4
08 - Abitibi-Témiscamingue	1	2	0	2	2	4	1	2	↑ 1	↑ 2
09 - Côte-Nord	0	0	2	2	1	12	2	13	↓ 1	↓ 1
10 - Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=
11 - Gaspésie-IDLAM	0	0	0	0	0	0	1	4	↓ 1	↓ 4
12 - Chaudière-Appalaches	11	31	5	36	24	88	17	60	↑ 7	↑ 28
13 - Laval	8	49	2	51	11	62	9	49	↑ 2	↑ 13
14 - Lanaudière	6	14	4	18	11	35	8	25	↑ 3	↑ 10
15 - Laurentides	10	31	2	33	14	63	9	48	↑ 5	↑ 15
16 - Montérégie	16	36	3	39	21	52	14	40	↑ 7	↑ 12
17 - Nunavik	0	0	0	0	3	7	3	7	=	=
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	0	0	0	0	0	0	0	0	=	=
Ensemble du Québec	107	297	39	336	177	595	145	523	↑ 32	↑ 72

Figure 6 Taux de milieux de travail en situation d'écllosion par 10 000 établissements selon la région, semaines CDC 2021-47 et 2021-46

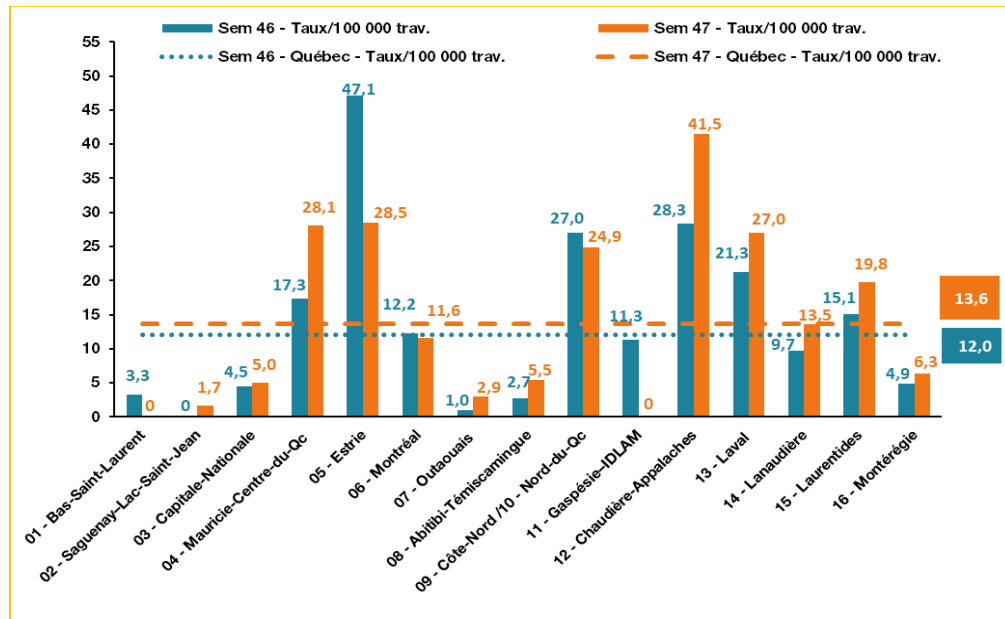


Sources : Registre des éclussions (MSSS); fichier des établissements (CNESST, à partir du SISAT), extraction du 30 novembre 2021.

Note : Le dénominateur ayant servi au calcul des taux correspond au nombre total d'établissements dans chaque région, tiré du SISAT. Ce nombre est mis à jour chaque semaine.

Les barres hachurées correspondent à des taux apparemment élevés (au-dessus du taux provincial), alors qu'il s'agit d'un faible nombre d'éclussions relativement au nombre d'établissements dans la division.

Figure 7 Taux³ de cas confirmés dans les éclussions actives par 100 000 travailleurs⁴, selon la région, semaines CDC 2021-47 et 2021-46



³ Les taux excluent les cas de la région du Nunavik pour laquelle nous ne disposons pas de données sur les effectifs de travailleurs.

⁴ Source : Institut de la Statistique du Québec (2021). Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec. Données désaisonnalisées octobre 2021, Québec, L'Institut, 6 p. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/resultats-de-lenquete-sur-la-population-active-pour-le-quebec-donnees-desaisonnalisees-de-octobre-2021.pdf>]. Ces données correspondent au nombre de travailleurs en emploi par région de résidence. Aucune correction n'a été apportée pour les secteurs de la santé, de l'éducation et des milieux de garde, dont certains établissements ne sont pas couverts par la vigie des milieux de travail. Les données pour les régions 09 et 10 sont jumelées et ne peuvent être distinguées.

Évolution de la taille des éclosions

Figure 8 Nombres et proportions de milieux de travail en situation d'éclosion, selon la taille de l'éclosion, semaines CDC 2021-12 à 2021-47

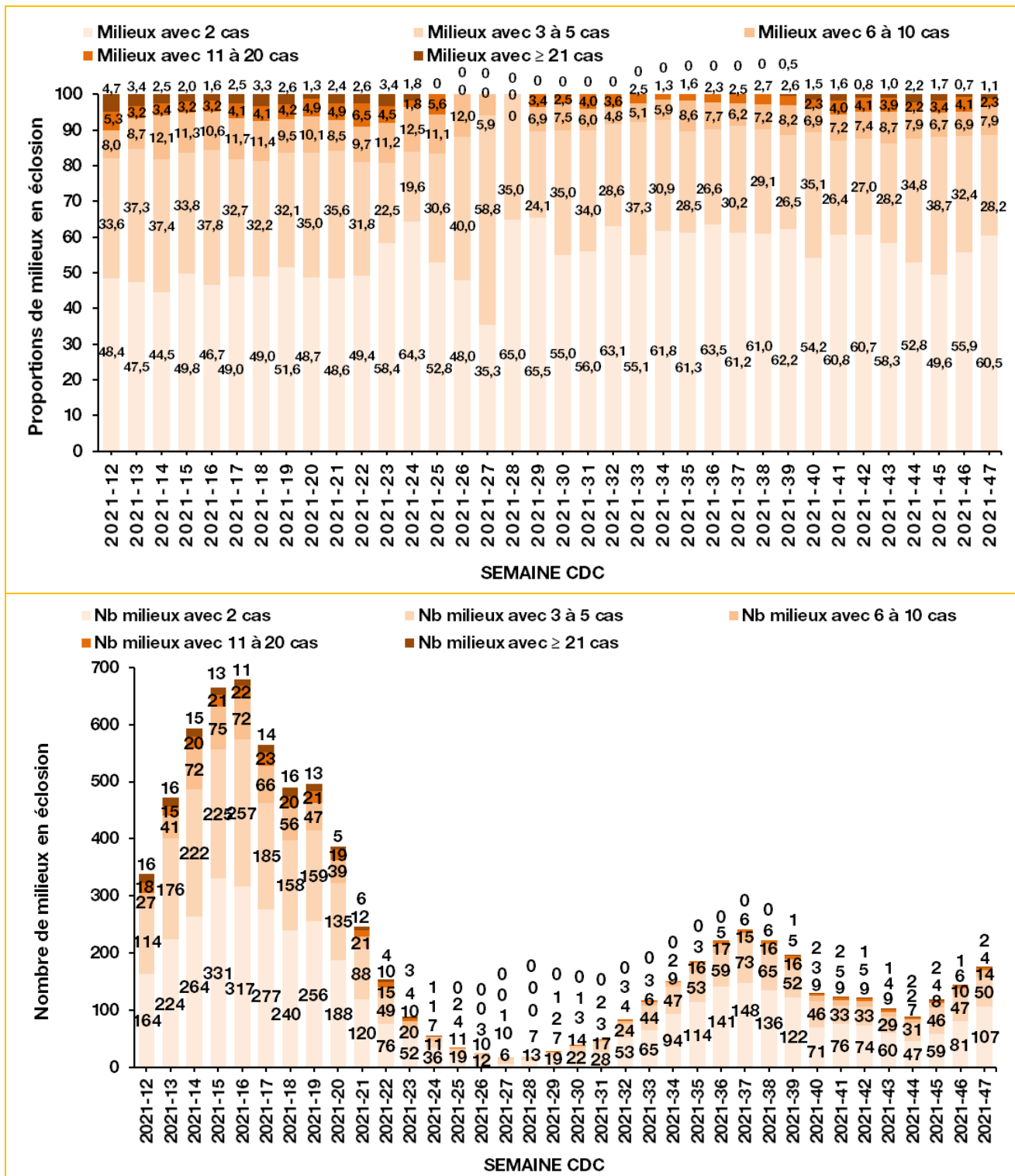


Figure 9 Nombre moyen de cas confirmés par éclosion depuis la semaine 2021-12

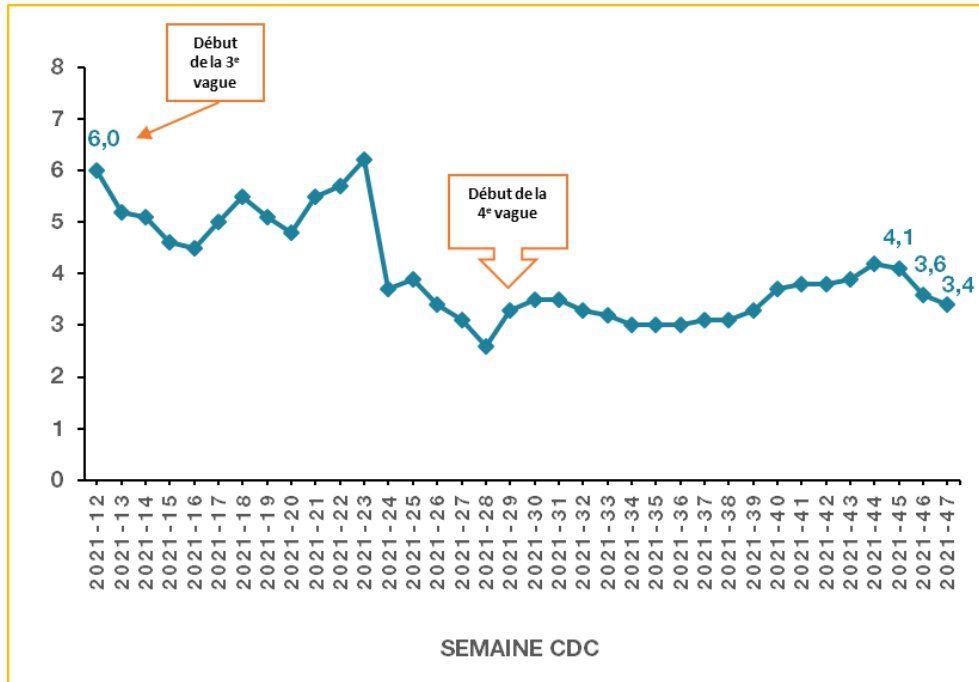
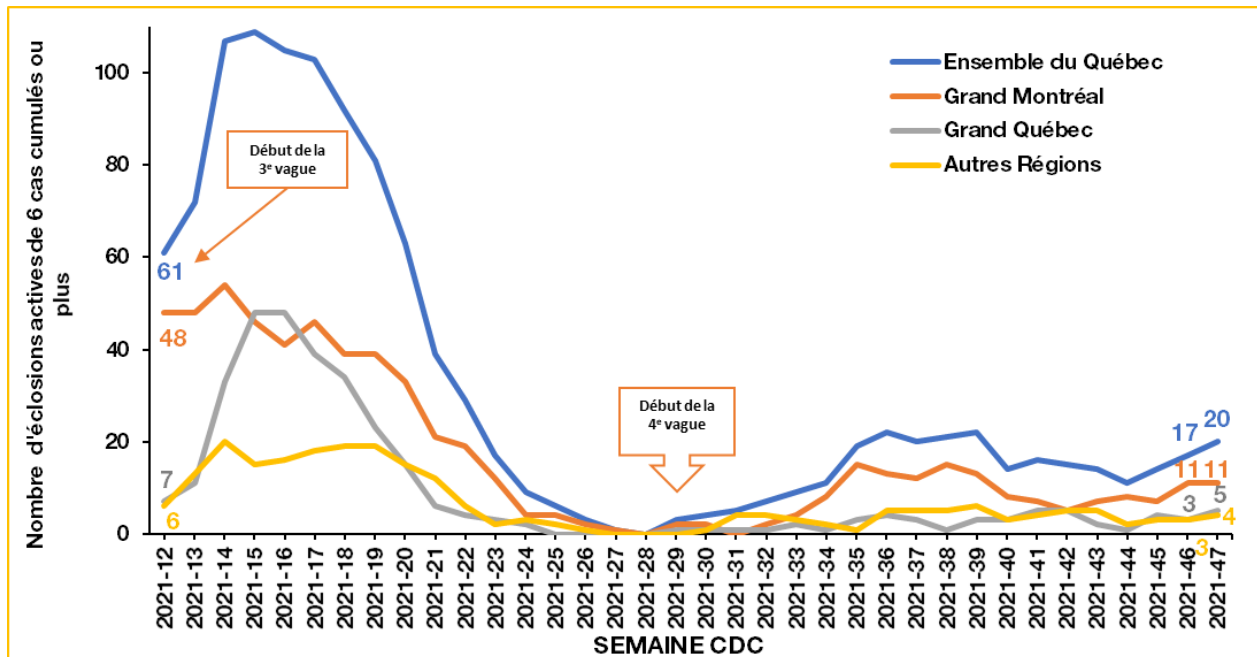


Figure 10 Évolution comparée d'éclosions actives comptant six cas ou plus dans le Grand Montréal, la grande région de Québec et dans les autres régions, semaines 2021-12 à 2021-47

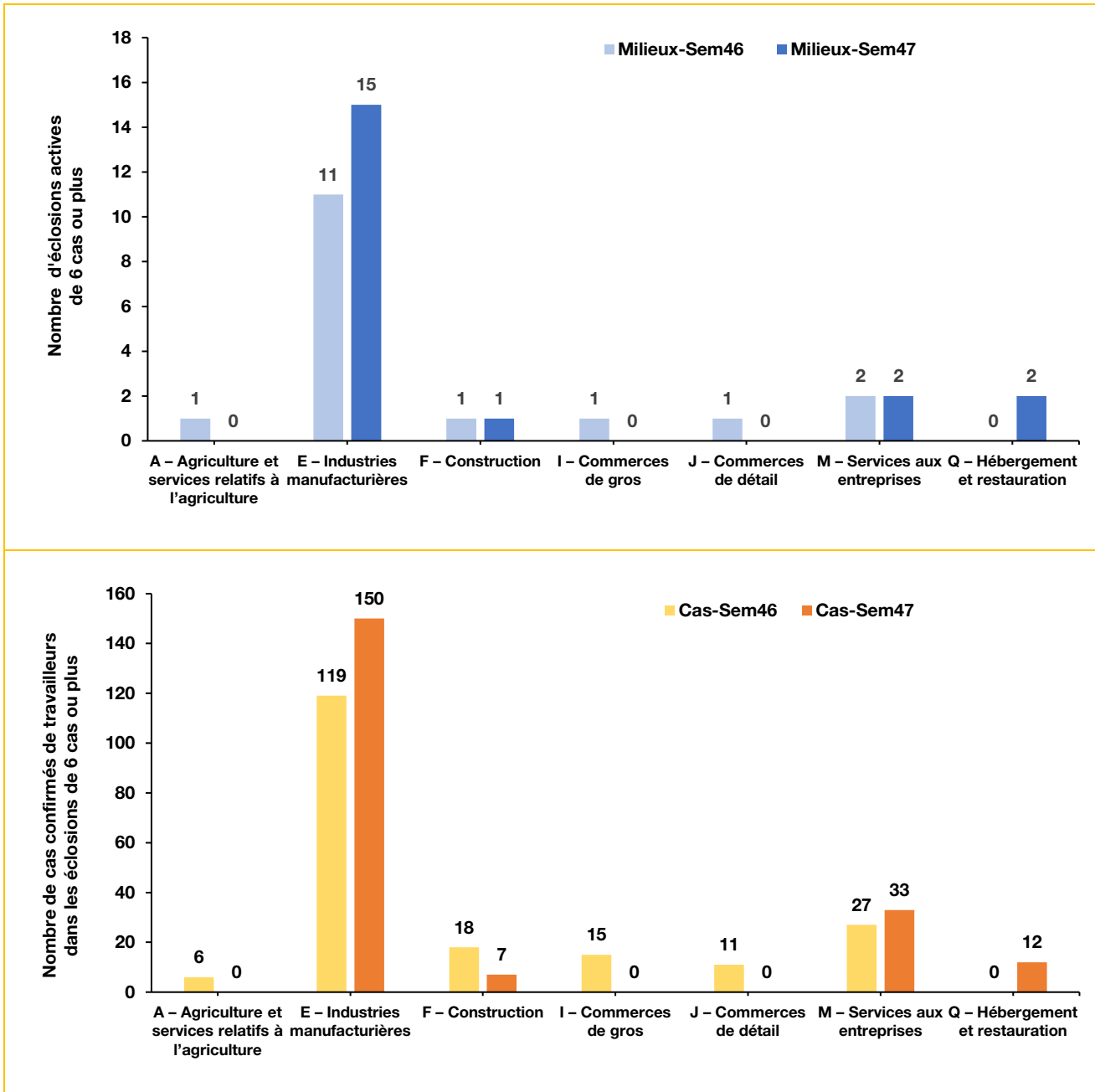


Note :

Grand Montréal = Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.

Grand Québec = Québec et Chaudière-Appalaches.

Figure 11 Comparaison des divisions économiques affectées par des éclosions de six cas ou plus entre les semaines 2021-47 et 2021-46

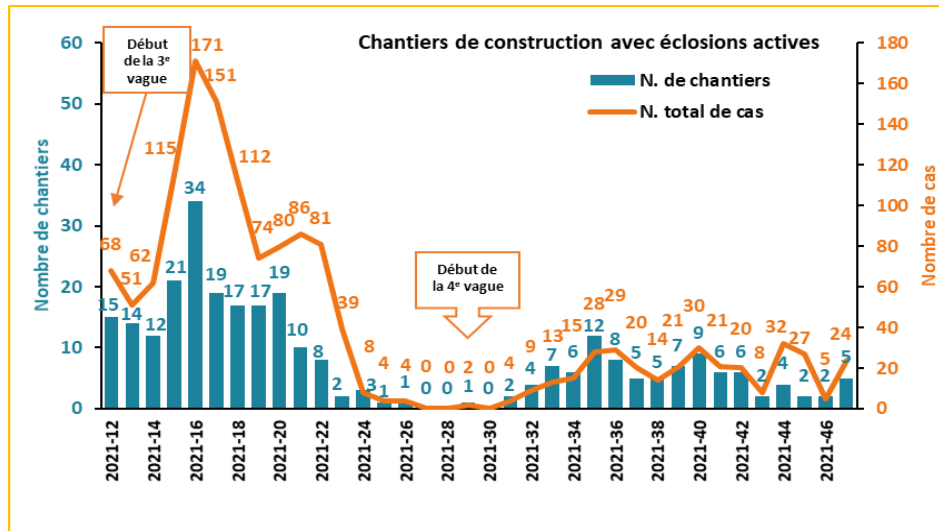




Chantiers et établissements de construction

- Cinq **chantiers** comptant 24 cas (c. deux chantiers avec cinq cas) sont rapportés à la semaine 47. Ces chantiers sont localisés dans quatre régions : Lanaudière, Capitale-Nationale, Montréal et Chaudière-Appalaches.

Figure 12 Nombre d'éclotions actives et de cas confirmés dans les chantiers de construction, semaines 2021-12 à 2021-47



- Il y a **21 établissements** avec une situation d'éclotion pour un total de 55 cas (c. 11 établissements et 40 cas) (tableau 5). Ils sont localisés dans 10 régions : Capitale-Nationale, Mauricie et Centre-du-Québec, Estrie, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Nunavik.

Figure 13 Nombre d'éclotions actives et de cas confirmés dans les établissements de la construction, semaines 2021-12 à 2021-47

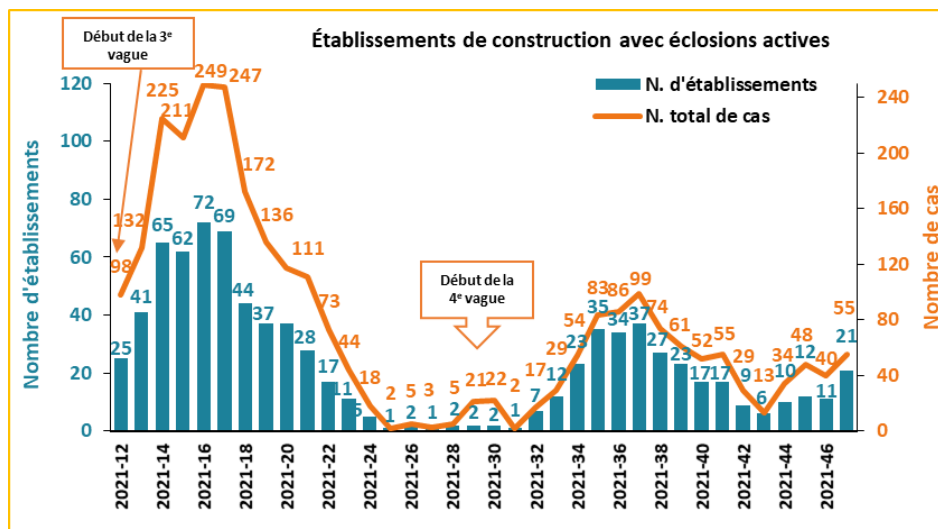


Tableau 5 Répartition des établissements de la construction en situation d'écllosion et des cas confirmés de travailleurs dans ces milieux, selon les secteurs d'activité économique, semaines CDC 2021-47 et 2021-46

Secteur d'activité économique	Semaine 2021-47		Semaine 2021-46		Variation semaine 47 c. 46	
	N. de milieux	N. de cas confirmés	N. de milieux	N. de cas confirmés	Milieux	Cas
40 - Entrepreneurs généraux	9	19	6	28	↑ 3	↓ 9
Secteur résidentiel – Promotion et construction résidentielle	8	17	3	6	↑ 5	↑ 11
Routes, rues et ponts	0	0	2	20	↓ 2	↓ 20
Lignes de transmission d'énergie et de télécommunication	1	2	1	2	=	=
42 - Entrepreneurs spécialisés	12	36	5	12	↑ 7	↑ 24
Coulage et finition de béton	2	5	1	2	↑ 1	↑ 3
Autres travaux sur chantier	0	0	1	2	↓ 1	↓ 2
Travaux de plomberie	3	11	2	6	↑ 1	↑ 4
Tôlerie et autres travaux sur conduites	1	3	0	0	↑ 1	↑ 4
Installation d'équipements de réfrigération commerciale	1	3	1	2	=	↑ 1
Travaux d'électricité	3	9	0	0	↑ 3	↑ 9
Installation des ascenseurs et des escaliers mécaniques	1	3	0	0	↑ 1	↑ 3
Autres travaux spécialisés	1	2	0	0	↑ 1	↑ 2
44 - Services relatifs à la construction	0	0	0	0	=	=
Total (secteurs 40, 42 et 44)	21	55	11	40	↑ 10	↑ 15

Annexe

Mise en garde et précisions importantes

- ▶ Selon la définition utilisée d'éclosion (voir définition plus loin), le milieu de travail identifié comme étant en situation d'éclosion n'est pas nécessairement le milieu d'acquisition de la COVID-19. En effet, la présence au travail d'employés infectés, sans égard au lieu d'acquisition de leur infection, permet de repérer une situation qu'il faut surveiller de près afin d'éviter ou limiter la transmission dans l'entreprise, tout en suivant l'évolution de la pandémie dans son secteur d'activité sur le plan national.
- ▶ Ce rapport est produit dans un contexte d'urgence sanitaire. Même si tous les efforts sont mis en œuvre pour assurer la qualité des données présentées, des erreurs peuvent devoir être corrigées lors de vérifications ou validations ultérieures à la publication et présentées dans un rapport subséquent. Il s'insère dans la vigie nationale de cas de COVID-19 réalisée pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Directeur national et les directeurs régionaux de santé publique (voir section contexte et objectif).

Contexte et objectif

- ▶ Ce rapport fait état des éclosions de COVID-19 et leur évolution dans les milieux de travail, autres que ceux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires. Il s'insère dans le processus de vigie nationale de cas de COVID-19, réalisée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ce processus de vigie permet au Directeur national de santé publique et aux directeurs de santé publique de surveiller les éclosions de COVID-19 dans l'ensemble du Québec.
- ▶ À cette fin, le rapport utilise la [définition d'éclosion](#) retenue en santé au travail. Le portrait qui y est dressé repose notamment sur deux indicateurs, soit le nombre de milieux de travail en situation d'éclosion, et le nombre total de cas confirmés de travailleurs dans ces milieux.

Méthode, version abrégée

Population ciblée

- ▶ Le rapport dresse un portrait de la majorité des milieux de travail affectés par la COVID-19, à l'exception des milieux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires.
- ▶ Une vigie de certains milieux des secteurs de la santé et de l'éducation est toutefois incluse. En santé, il s'agit des cliniques médicales, des GMF, des services ambulanciers et des entreprises privées offrant des soins de santé. En éducation, les seuls établissements inclus sont hors du réseau scolaire ou des grandes institutions publiques, et majoritairement privés.
- ▶ Seuls les cas confirmés de travailleurs sont comptabilisés dans les situations d'éclosion en milieu de travail. En outre, les situations d'éclosion en milieu de travail qui concernent surtout la clientèle (et qui comptent moins de deux cas confirmés chez des travailleurs), comme dans les restaurants et les salles d'entraînement, ne sont pas incluses dans le portrait hebdomadaire.
- ▶ Pour plus de précisions sur les milieux de travail ciblés, voir les détails dans le document sur la description de la méthode disponible dans le volet méthodologie sur la [page Internet hébergeant les rapports hebdomadaires](#).

Source de données

- ▶ Les données proviennent du Registre des éclosions de COVID-19 du MSSS⁵. Elles sont extraites à partir de la plateforme de l'Infocentre de l'INSPQ, le mardi à 9 h pour la semaine CDC qui précède (du dimanche au samedi).
- ▶ Les données extraites couvrent l'ensemble des éclosions inscrites dans les « Milieux de travail » et celles inscrites dans la catégorie « Autres types d'établissement ». Cette dernière inclut parfois des milieux de travail qui doivent être rapportés dans cette vigie.

Processus de travail

- ▶ Une validation de l'ensemble des milieux inclus dans l'extraction est effectuée. Au besoin, certaines données font l'objet de vérifications auprès des répondants régionaux dans le cadre de cette vigie.
- ▶ Les établissements de la construction sont inclus dans les données de l'ensemble des milieux de travail de la région du siège social. Les situations d'éclosion sur les chantiers de construction, quant à elles, sont comptabilisées séparément.
- ▶ D'autres particularités associées aux agences de placement de personnel et aux agences de sécurité sont précisées dans le document sur la description de la méthode disponible dans le volet méthodologie sur la [page Internet hébergeant les rapports hebdomadaires](#).

Définition d'une éclosion de COVID-19 en milieu de travail

Pour une **même adresse civique** OU **selon le numéro d'établissement** [No-ÉTA apparié à partir du Système d'information en santé au travail (SISAT)] :

- ▶ **2 cas confirmés** (par test ou par lien épidémiologique) ou plus survenus au cours d'une période de 14 jours entre la date de la dernière présence en milieu de travail d'un cas⁶ et la date de début des symptômes⁷ du cas suivant dans le milieu de travail, peu importe le lieu d'acquisition, donc sans démonstration nécessaire d'une transmission de la COVID-19 dans le milieu de travail entre les cas confirmés.

Précisions et limites

- ▶ Les résultats présentés dans ce rapport peuvent différer de ceux diffusés par le MSSS ou par d'autres équipes de l'INSPQ. En effet, toutes les éclosions qui se sont terminées au cours d'une semaine donnée (c.-à-d. sans aucun nouveau cas de COVID-19 au cours des 14 jours suivants la dernière présence au travail du dernier cas), ne sont plus considérées comme actives et ne sont donc pas comptabilisées dans le nombre total d'éclosions. Autrement dit, ces situations sont considérées sous contrôle au moment de la production du rapport et ne sont pas comptabilisées.
- ▶ Diverses situations (délais dans la saisie ou mise à jour du registre, processus de fonctionnement différents dans les régions, erreurs...) peuvent entraîner une surestimation ou une sous-estimation du nombre de milieux en situation d'éclosion et des cas. Voir les détails dans le document sur la description de la méthode disponible dans le volet méthodologie sur la [page Internet hébergeant les rapports hebdomadaires](#).
- ▶ Enfin, les données sur les milieux de travail en situation d'éclosion ne doivent pas servir à l'évaluation de l'application des mesures de contrôle ni de l'efficacité de ces dernières. Elles ne reflètent pas non plus les interventions qui ont eu lieu dans chaque milieu de travail.

⁵ Fichier nominatif et confidentiel de toutes les éclosions recensées par les directions régionales de santé publique (DSPu) à partir des enquêtes épidémiologiques.

⁶ À défaut d'avoir cette information, les dates utilisées, dans l'ordre de priorité sont : 1) la date du début des symptômes (ou la date du prélèvement, si le cas est asymptomatique), et 2) la date de déclaration.

⁷ À défaut d'avoir cette information, la date de déclaration du cas confirmé par test ou la date à laquelle le cas a été confirmé par lien épidémiologique est utilisée. Si le cas est asymptomatique, la date du prélèvement est utilisée.

Semaines CDC 2021

Semaine CDC	Date	Semaine CDC	Date
2021-01	3 au 9 janvier	2021-27	4 au 10 juillet
2021-02	10 au 16 janvier	2021-28	11 au 17 juillet
2021-03	17 au 23 janvier	2021-29	18 au 24 juillet
2021-04	24 au 30 janvier	2021-30	25 au 31 juillet
2021-05	31 janvier au 6 février	2021-31	1 ^{er} au 7 août
2021-06	7 au 13 février	2021-32	8 au 14 août
2021-07	14 au 20 février	2021-33	15 au 21 août
2021-08	21 au 27 février	2021-34	22 au 28 août
2021-09	28 février au 6 mars	2021-35	29 août au 4 septembre
2021-10	7 au 13 mars	2021-36	5 au 11 septembre
2021-11	14 au 20 mars	2021-37	12 au 18 septembre
2021-12	21 au 27 mars	2021-38	19 au 25 septembre
2021-13	28 mars au 3 avril	2021-39	26 septembre au 2 octobre
2021-14	4 au 10 avril	2021-40	3 au 9 octobre
2021-15	11 au 17 avril	2021-41	10 au 16 octobre
2021-16	18 au 24 avril	2021-42	17 au 23 octobre
2021-17	25 avril au 1 ^{er} mai	2021-43	24 au 30 octobre
2021-18	2 au 8 mai	2021-44	31 octobre au 6 novembre
2021-19	9 au 15 mai	2021-45	7 au 13 novembre
2021-20	16 au 22 mai	2021-46	14 au 20 novembre
2021-21	23 au 29 mai	2021-47	21 au 27 novembre
2021-22	30 mai au 5 juin	2021-48	28 novembre au 4 décembre
2021-23	6 au 12 juin	2021-49	5 au 11 décembre
2021-24	13 au 19 juin	2021-50	12 au 18 décembre
2021-25	20 au 26 juin	2021-51	19 au 25 décembre
2021-26	27 juin au 3 juillet	2021-52	26 décembre au 1 ^{er} janvier 2022

Vigie des situations d'écllosion de COVID-19 dans les milieux de travail, excluant les milieux de soins aigus et d'hébergement de longue durée, de garde et scolaires

Rapport hebdomadaire, semaine CDC 2021-47, du 21 au 27 novembre 2021

À partir des données extraites le 30 novembre 2021 et validées

AUTEURS

Georges Adib, conseiller scientifique
Richard Martin, conseiller scientifique
France Tissot, conseillère scientifique
Edith Lucia Villamil Giraldo, technicienne en recherche
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

Pierre Deshaies, médecin-conseil
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches et
Institut national de santé publique du Québec

G. T. Vigie/Surveillance COVID-SAT
Direction des risques biologiques et de la santé au travail de l'[INSPQ](#)
[Réseau de santé publique en santé au travail](#)

AVEC LA COLLABORATION DE

Manon Blackburn, médecin-conseil
Bureau d'information et d'études en santé des populations
Institut national de santé publique du Québec

SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DE

Marie-Pascale Sassine, chef d'unité scientifique
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

MISE EN PAGE

Marie-Cécile Gladel, agente administrative
Direction des risques biologiques et de la santé au travail

REMERCIEMENTS

Des remerciements sont adressés à la direction de la Vigie sanitaire, au MSSS pour le mandat confié au GT, ainsi qu'aux professionnels du Réseau de santé publique en santé au travail, aux professionnels de maladies infectieuses des Directions régionales de santé publique et à toutes les personnes qui ont soutenu le développement de la vigie des éclussions en milieu de travail.

De plus, les auteurs remercient Maryse Beaudry de la Direction de la valorisation scientifique et qualité et toutes les personnes ayant fourni des commentaires et suggestions d'amélioration du rapport hebdomadaire.

